



# Signataires du Contrat Global d'Actions de la Vesle Marnaise

En tant que **financeur** :

- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

En tant que **porteur de la cellule d'animation** :

- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (SIABAVE, également maître d'ouvrage pour la gestion de rivière),
- La Chambre d'Agriculture de la Marne.

En tant que **maître d'ouvrage pour l'eau potable, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et la gestion de rivière** :

- Reims Métropole,
- La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne,
- La Communauté de Communes Ardre et Châtillonnais,
- La Communauté de Communes Champagne Vesle,
- La Communauté de Communes Fismes, Ardre et Vesle,
- La Communauté de Communes de la Région de Mourmelon,
- La Communauté de Communes des Rives de la Suipe,
- La Communauté de Communes du Nord Champenois,
- La Communauté de Communes Suipe et Vesle,
- La Communauté de Communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,
- La commune d'Arcis-le-Ponsart
- La commune de Baslieux-lès-Fismes,
- La commune de Châlons-sur-Vesle,
- La commune de Chigny-lès-Roses,
- La commune de Courtagnon,
- La commune de Hourges,
- La commune de L'Épine,



# Signataires du Contrat Global d'Actions de la Vesle Marnaise

- La commune de Muizon,
- La commune des Petites-Loges,
- La commune de Pévy,
- La commune de Prosnes,
- La commune de Saint-Etienne-au-Temple,
- La commune de Sept-Saulx,
- La commune de Trépail,
- La commune de Trigny,
- La commune d'Unchair,
- La commune de Val-de-Vesle,
- La commune de Vaudemange,
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Fismes,
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Verzy,
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau Potable du Rouillat,
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Garenne,
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Merfy-Chenay,
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ardre,
- Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims.

En tant que **structure porteuse d'une animation complémentaire** :

- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA),
- La Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers et des Services (CNAMS),
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Epernay,



# Signataires du Contrat Global d'Actions de la Vesle Marnaise

- Le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC),
- La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne.